

Corse



Dessiné par Andrée Santarelli

Gravé en taille-douce
par Claude Jumelet

Format vertical 22 × 36
(dentelé 13)

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 9 janvier 1982
à Ajaccio (Corse du Sud) et Bastia
(Haute-Corse)

Vente générale le 11 janvier 1982

La Corse pour beaucoup de "continentaux", c'est le pays du soleil et de la mer, l'île de Beauté.., le pays des vacances. Pour les habitants de l'île, c'est avant tout la terre ancestrale devenue aujourd'hui région avec ses deux départements, Haute-Corse autour de Bastia et Corse-du-Sud dont Ajaccio est le chef-lieu en même temps que métropole régionale.

L'île fut possession antique de Carthage de Rome, puis de Pise et de Gênes. Sous cette dernière domination, Sam-piero d'Ornano conquit la Corse pour le compte du roi de France. Elle fut restituée aux Génois par le traité de Cateau-Gambrésis puis rattachée définitivement à la France par le Traité de Versailles, en 1768.

Située à 180 km de Nice et à 10 km de la Sardaigne, la Corse est d'abord une entité géographique, une île de 8 722 km² de forme allongée. La figurine en dessine les côtes découpées, l'arête montagneuse et ramifiée qui délimite un damier de régions intérieures.

Le climat est méditerranéen surtout sur les régions littorales et dans les basses vallées : étés chauds et arides, hivers doux aux pluies abondantes. Les forêts, de longtemps malmenées par l'homme, ont fait place, pour les deux tiers de leurs superficies à des maquis odorants, des prairies de transhumance, des châtaigneraies, des boisements de pins et de hêtres.

L'agriculture essentiellement basée sur la culture de la vigne et des agrumes, l'élevage des ovins et des caprins, ainsi que les activités liées au tourisme, constituent les deux principales richesses de l'île. L'industrie par contre, malgré quelques tentatives, est pratiquement inexistante.

La démographie déclinante de la Corse est due essentiellement, avec les pertes en hommes causées par la guerre de 1914-1918, à l'exil de ses habitants favorisé par le sous-développement économique de l'île et l'attrait d'une meilleure situation dans la Métropole ou dans l'ancien empire colonial.

Cependant, la mise en valeur de la plaine orientale longtemps insalubre et des basses vallées, le développement du tourisme en progression constante et rapide constituent - malgré d'inévitables difficultés et des heurts avec les traditions et les mentalités - autant de voies ouvertes sur l'avenir.

Pour lui permettre d'envisager un développement plus adapté et pour prendre en compte sa spécificité, un statut particulier est offert depuis peu à la région Corse.